



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIX

IDENTIFICATION DE VOTRE ÉVÉNEMENT	
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'ACTIVITÉ (réunion, fête, levée de fonds, banquet, mariage, etc.)	
NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME	
NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE	
ADRESSE COMPLÈTE	
TÉLÉPHONE	
COURRIEL	
DATE(S) DE L'ACTIVITÉ	
HEURES DE LA RÉSERVATION	De : _____ À : _____
NOMBRE DE PARTICIPANTS	
MATÉRIEL NÉCESSAIRE	Nombre de tables rondes (8 personnes) : Nombre de tables de 6 pieds : Nombre de chaises :
CONSOMMATION D'ALCOOL (Une demande de permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux sera nécessaire)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
CONSOMMATION DE NOURRITURE Il est de la responsabilité de l'organisateur de fournir la nourriture, les boissons et les couverts nécessaires à l'événement.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
CUISINE REQUISE	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

VEUILLEZ NOUS RETOURNER LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ PAR COURRIEL À :
reservations.outremont@ville.montreal.qc.ca

IMPORTANT

Lors de la signature du contrat, au moins trente (30) jours avant la tenue de l'événement, le Locateur devra remettre :

- Dépôt de la demande de prix au moins quarante-cinq (45) jours avant la tenue de l'événement;
- Premier dépôt d'engagement de 25 % du montant du contrat;
- Résolution autorisant la personne signataire si le nom de cette dernière ne se retrouve pas au registre des entreprises;
- Lettres patentes de l'entreprise ou de la corporation;
- Plan de salle de l'événement.

Le Locateur devra également remettre :

- Au moins cinq (5) jours ouvrables avant la présentation de l'événement, une copie d'une assurance en responsabilité civile accordant, par sinistre, une protection globale de un million de dollars (1 000 000 \$) pour les blessures corporelles et pour les dommages matériels découlant de l'occupation des lieux;
- Le solde de location par chèque visé ou par carte de crédit au moins cinq (5) jours ouvrables avant la présentation de l'événement;
- Un dépôt de garantie par chèque visé de cinq cents dollars (500 \$) pour bris, vols et autres au moins cinq (5) jours ouvrables avant la présentation de l'événement. Pour les fêtes d'enfants, le dépôt de garantie est de cent dollars (100 \$). Il est également possible de laisser un numéro de carte de crédit à cet effet.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
 Demande reçue le : / / Par : _____